

# Cassel

## ancienne collégiale Notre-Dame

### Historique

1821 : orgue neuf probablement par Germain, d'Ypres.

1888-1889 : reconstruction de la partie instrumentale par Pierre et Frédéric Loncke, de Hoogstade.

2001 : reconstruction par Bernard Cogez, de Tourcoing.

#### DESCRIPTIF

##### Propriétaire

Commune

##### Protection

Néant

##### Situation

En tribune, au-dessus de l'entrée principale

##### Clefs

Presbytère

9, rue Notre-Dame

BP 37

59670 Cassel

Tél. 03 28 42 43 19

##### Organiste

Frère Louis-René

##### Diffusion

Les Amis de la collégiale

##### État

Bon en janvier 2002

##### Entretien

Bernard Cogez

(59, Tourcoing)

##### Édifice

XIII<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles,

classé MH

##### Acoustique

Environ 1 seconde

de réverbération

##### Chauffage

Air pulsé et radiants au gaz

L'édifice est doté d'un nouvel orgue en 1821, comme le rappelle le chronogramme inscrit à la base du positif de dos muet : CIVIUM DONIS CONCIUITUR ORGANIS – Ces orgues proviennent des dons des citoyens 1821. On retrouve également cette date sur le drapeau d'un ange au centre du positif.

Des quarante et une pièces relatives à la construction de l'orgue entre 1821 et 1825, dont fait état l'inventaire des archives paroissiales dressé le 6 juillet 1868, seule une correspondance de 1819 du facteur Germain, d'Ypres, nous est parvenue, mais on ne peut affirmer que ce facteur est l'auteur de l'instrument. À cette époque, la console était en fenêtre à l'avant avec trente-quatre tirants de

registres carrés de part et d'autres des claviers. Quatre tirants ronds ont été ajoutés probablement lors du rehaussement de quatre-vingt centimètres du grand buffet en 1848.

En 1844, un rapport alarmant est produit par la Maison Daublaine-Callinet, suite à la visite de M. Danjou, organiste de la Métropole de Paris. Toutefois, il ne semble pas que la restauration préconisée ait été réalisée puisque, le 16 avril 1871, en séance du conseil de fabrique, M. le doyen de Cassel expose que « l'orgue devenant très défectueux, il est presque inutile d'y faire des réparations et qu'il est d'avis qu'il conviendrait de former un fonds de réserve ... pour que dans quelques années on puisse songer à acquérir un nouvel orgue ». *L'Indicateur des Flandres* du 19 juillet 1885 signale l'installation d'un orgue accompagnateur dans l'église.

En 1888-1889, l'instrument a fait l'objet d'une reconstruction par Pierre et Frédéric Loncke, de Hoogstade en Belgique. Seul le devis n° 1 pour un orgue de trois claviers avec positif a été conservé. La partie instrumentale réalisée à Cassel comportait deux claviers manuels avec un positif de dos muet. Quelques jeux ont été réutilisés après modifications mais l'essentiel de la partie instrumentale fut reconstruit. La console en fenêtre fut remplacée par une console indépendante. Le total des quittances

